



agricultures
tropicales en poche

Appuyer les organisations de producteurs

M.J. Dugué, D. Pesche, J.F. Le Coq



Quæ
Cta
Presses
agronomiques
de Gembloux

Agricultures tropicales en poche
Directeur de la collection
Philippe Lhoste

Appuyer les organisations de producteurs

Marie-Jo Dugué, Denis Pesche, Jean-François Le Coq

Éditions Quæ, CTA, Presses agronomiques de Gembloux

Le Centre technique de coopération agricole et rurale (CTA) est une institution internationale conjointe des États du Groupe ACP (Afrique, Caraïbes, Pacifique) et de l'Union européenne (UE). Il intervient dans les pays ACP pour améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle, accroître la prospérité dans les zones rurales et garantir une bonne gestion des ressources naturelles. Il facilite l'accès à l'information et aux connaissances, favorise l'élaboration des politiques agricoles dans la concertation et renforce les capacités des institutions et communautés concernées.

Le CTA opère dans le cadre de l'Accord de Cotonou et est financé par l'UE.



CTA, Postbus 380, 6700 AJ Wageningen, Pays-Bas
www.cta.int

Éditions Quæ, RD 10, 78026 Versailles Cedex, France
www.quae.com

Presses agronomiques de Gembloux, Passage des Déportés, 2,
B-5030 Gembloux, Belgique
www.pressesagro.be

© Quæ, CTA, Presses agronomiques de Gembloux 2012

ISBN (Quæ) : 978-2-7592-1806-6
ISBN (CTA) : 978-92-9081-501-3
ISBN (PAG) : 978-2-87016-121-0
ISSN : 1778-6568

© Le code de la propriété intellectuelle du 1^{er} juillet 1992 interdit la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit. Le non-respect de cette disposition met en danger l'édition, notamment scientifique. Toute reproduction, partielle ou totale, du présent ouvrage est interdite sans autorisation des éditeurs ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC), 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris.



Table des matières

Avant-propos.....	5
Introduction.....	7

Partie 1

Pourquoi appuyer les organisations de producteurs ?

1. D'où viennent les organisations de producteurs ?	15
Le contexte global et les grandes étapes de l'expansion des OP.....	15
La diversité des formes d'organisation des producteurs.....	17
Pour aller plus loin.....	23
2. Quels rôles jouent les organisations de producteurs ?	25
Des résultats réels mais parfois difficiles à apprécier.....	25
Les OP face à des défis nécessitant des capacités renforcées.....	28
Des arguments en faveur du renforcement des OP.....	32

Partie 2

Renforcer les organisations de producteurs de l'intérieur

3. Établir le cadre de l'organisation de producteurs.	39
La structure d'une organisation.....	39
L'identité et les systèmes de valeurs.....	44
Pour aller plus loin.....	45
4. Définir les orientations d'une organisation de producteurs et les respecter	47
La planification et l'élaboration d'un plan stratégique.....	47
Le plan d'action.....	52
Le suivi-évaluation.....	55
Pour aller plus loin.....	59
5. Faire fonctionner une organisation de producteurs	61
Le cadre : les textes qui régissent l'OP.....	61
La prise de décision et l'exercice du pouvoir.....	62
La gestion des ressources financières.....	64
La gestion des ressources humaines.....	67
La gestion de l'information et la communication.....	71
Légitimité et représentativité : les enjeux du fonctionnement pour les organisations.....	74



6. Renforcer les capacités des organisations de producteurs	77
Le renforcement de capacités ou la formation	77
Les objectifs des formations	79
L'élaboration d'un plan de formation	80
Quels moyens pour la formation ?	83
Le cas particulier de la formation initiale au métier d'agriculteur	85
L'impact du renforcement des capacités	86
Pour aller plus loin	86

Partie 3

Renforcer les organisations de producteurs dans leurs relations avec leur environnement

7. Les partenariats à visée technique	89
L'accès des producteurs aux marchés : le rôle des OP dans la coordination et la gestion des filières	90
Les OP et le financement de l'agriculture	94
Les OP et l'innovation technique	97
Les OP et la gestion de biens partagés	99
Pourquoi des partenariats ? Quels partenariats ?	100
Pour aller plus loin	101
8. La participation des organisations de producteurs à la définition des politiques publiques	103
De nombreuses OP sont concernées par la définition des politiques	103
Les OP cherchent à influencer les politiques dans un contexte qui évolue	104
L'influence politique se joue d'abord au niveau national	106
L'intervention des OP est nécessaire à l'échelle supranationale	109
Constats, interrogations et pistes d'avenir	110
Pour aller plus loin	113
9. Le diagnostic des organisations de producteurs	115
Les objectifs du diagnostic	115
Quelques principes généraux	116
Des outils de diagnostic	118
Conclusion - Pour des programmes complets et cohérents d'appui aux organisations de producteurs	125
Quelles OP veut-on appuyer et autour de quelles grandes fonctions ?	126
Quelles actions mettre en œuvre ? Quels moyens mobiliser et par qui ?	131
Perspectives	136
Bibliographie	139
Liste des sigles	141
Index	143



Avant-propos

La collection «Agricultures tropicales en Poche» a été créée par un consortium comprenant le CTA de Wageningen (Pays-Bas), les Presses agronomiques de Gembloux (Belgique) et les éditions Quæ (France). Cette nouvelle collection, comme l'était celle qui l'a précédée («le Technicien d'Agriculture tropicale» chez Maisonneuve et Larose), est liée à la collection anglaise, «*The Tropical Agriculturist*», chez Macmillan (Royaume-Uni). Elle comprend trois séries d'ouvrages pratiques consacrés aux productions animales, aux productions végétales et aux questions transversales.

Ces guides pratiques sont destinés avant tout aux producteurs, aux techniciens et aux conseillers agricoles. Ils se révèlent être également d'utiles sources de références pour les chercheurs, les cadres des services techniques, les étudiants de l'enseignement supérieur et les agents des programmes de développement rural.

Le présent ouvrage était attendu pour enrichir la série consacrée aux thèmes transversaux, sur un sujet d'actualité : il est consacré à l'appui aux organisations de producteurs (OP). Celles-ci, de nature très diverse, connaissent une forte dynamique dans les pays en développement et sont l'objet de nombreux travaux et de rencontres de professionnels et de spécialistes de ce sujet.

Les trois auteurs de ce manuel ont effectué un travail collectif coordonné par Marie-Jo Dugué. Ils ont fait le choix d'un ouvrage synthétique qui fournit au lecteur un cadre de réflexion lui permettant de se poser les bonnes questions et de s'orienter, le cas échéant, vers d'autres sources qui fournissent des outils plus approfondis. La construction de l'ouvrage est très didactique : des encadrés définissent, au fil de la lecture, les principaux concepts utiles ; d'autres encadrés présentent des études de cas qui illustrent la démarche proposée ; des schémas synthétisent les démarches utiles, et des pistes (documents et sites Internet) sont proposées au lecteur «pour aller plus loin».

Les auteurs de ce manuel se sont largement inspirés de l'expérience du module de formation «Organisation des producteurs» proposé jusqu'en 2011 par l'Institut des régions chaudes (IRC) de Montpellier dans le cadre du mastère «Acteurs du développement rural», module dont ils ont été animateurs depuis 2004, à la suite de Marie-Rose Mercoiret et Jacques Berthomé, qui avaient élaboré en 1992 ce module



du mastère « Vulgarisation et organisations professionnelles agricoles ». Ces enseignements ont été conçus pour répondre aux besoins repérés dans les diverses expériences d'accompagnement des OP, au cours des vingt dernières années par les équipes du CIRAD et du CIEPAC. Cet ouvrage, qui en est le prolongement, propose une synthèse actualisée de ces éléments de formation et d'aide à la décision.

Les auteurs de cet ouvrage ont tous trois participé à ce travail au service des OP, qui a été fondé à la fois sur des actions de terrain auprès d'organisations de divers niveaux, sur un partenariat avec des opérateurs de développement accompagnant les OP et sur de multiples actions de formation à destination de responsables et de membres d'organisations aussi bien que de structures d'appui.

Ces auteurs présentent des profils complémentaires : la coordinatrice de la rédaction, Marie-Jo Dugué, a travaillé au renforcement des capacités des OP et à des actions de formation ; Denis Pesche et Jean-François Le Coq, chercheurs au CIRAD, sont engagés dans des démarches de recherche-action sur différents terrains de coopération avec les pays du Sud.

Cet ouvrage constitue donc un outil de travail synthétique et complet pour permettre aux professionnels et acteurs des organisations de producteurs d'y voir plus clair dans leurs pratiques et d'améliorer leurs démarches dans différents domaines : appuis, diagnostics, suivi-évaluation, planification, gestion, formation, etc. Il constitue un excellent guide dans un domaine complexe permettant d'accéder, le cas échéant, à des outils plus spécialisés.

Philippe Lhoste,
Directeur de la collection Agricultures tropicales en Poche



Introduction

Les organisations de producteurs (OP) dont nous allons parler dans cet ouvrage sont des formes d'organisations assez récentes dans les pays en développement. Nées il y a quelques décennies pour les plus anciennes, elles sont aujourd'hui nombreuses dans la plupart des pays. Après avoir caractérisé, à grands traits, leur nature nous présentons dans ce chapitre introductif le plan de l'ouvrage.

Les OP sont nombreuses et diverses ; l'importance des fonctions qu'elles remplissent est largement reconnue par les acteurs du développement, ainsi que l'impossibilité de voir ces rôles assumés légitimement par d'autres acteurs. Or, il apparaît que les OP ne disposent pas toujours des capacités et des moyens pour remplir ces rôles avec toute l'efficacité souhaitable. C'est pourquoi au cours des dernières années, de nombreux partenaires du développement ont investi dans des actions visant à renforcer leurs capacités et dans la production de documents pédagogiques ou méthodologiques. Ces ouvrages adoptent des formats et des portes d'entrée diverses en réponse aux objectifs spécifiques de leurs initiateurs.

Ce manuel ne prétend en aucun cas remplacer ces outils. De par son format, il ne saurait constituer un support méthodologique approfondi sur l'ensemble des thèmes abordés, ni un recueil de recettes pour créer ou appuyer des OP. Il répond plutôt au souci de proposer un cadre de réflexion général et cohérent aidant ses lecteurs à « se poser les bonnes questions » afin de tirer parti des multiples autres ressources documentaires existantes : il s'agit donc de fournir quelques clés pour comprendre, pour agir plus efficacement.

Il s'adresse à des personnes impliquées dans le renforcement des capacités des OP. Ce peut être des consultants, des agents de projets, des fonctionnaires en charge d'un service d'appui aux OP, mais aussi des élus ou des salariés engagés au sein même de ces organisations.

Les organisations auxquelles il est fait référence sont pour la plupart de taille moyenne et regroupent des agriculteurs familiaux, ce qui ne signifie pas que les principes énoncés ne sont pas pertinents également pour d'autres catégories d'OP.

Ces choix résultent de l'expérience d'accompagnement des OP acquise depuis plus de vingt ans par les équipes du CIRAD (Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement)

et du CIEPAC (Centre international pour l'éducation permanente et l'action concertée). Les auteurs de cet ouvrage ont participé à ce travail au service des OP, qui était fondé à la fois sur des actions de terrain auprès d'organisations de divers niveaux, sur un partenariat avec des opérateurs de développement accompagnant les OP et sur de multiples actions de formation à destination de responsables, de membres d'organisations et d'acteurs d'appui. Ces activités ont donné lieu à de nombreux rapports dont certains ont été publiés et sont cités dans ce manuel. Parmi les actions de formation, les auteurs ont notamment animé ces dernières années le module «Organisation des producteurs» du mastère «Acteur du développement rural» (ex «Vulgarisation et organisations professionnelles agricoles»), proposé jusqu'en 2011 par l'Institut des régions chaudes (IRC) à Montpellier. Le contenu des parties 2 et 3 de ce manuel est assez largement inspiré des enseignements dispensés dans ce cadre. Ces enseignements ont puisé leur inspiration dans de nombreuses situations professionnelles où les auteurs ont été amenés à participer à l'accompagnement d'OP ou à débattre des enjeux auxquels elles font face et des appuis qu'elles reçoivent.

On trouvera ci-après des éléments d'analyse, des principes et des repères méthodologiques plutôt que des outils clés en main. Au fil du texte, quelques encadrés «études de cas» illustrent des points particuliers. Des encadrés d'approfondissement visent par ailleurs à définir et expliciter les nombreux concepts et notions employés aujourd'hui dans le monde du développement rural, et à décrire brièvement les démarches les plus courantes, afin de permettre au lecteur de s'orienter dans un paysage très riche mais parfois confus.

À la fin de chaque chapitre sont indiquées les références de documents plus spécialisés parus récemment, pour la plupart téléchargeables en accès libre sur Internet, ces références ne prétendent pas être exhaustives. Cela permettra aux lecteurs et lectrices d'aller plus loin s'ils le souhaitent. Une bibliographie générale d'ouvrage complètera la documentation accessible sur ce sujet.

Les «OP» : de quoi parle-t-on ?

Quelques définitions

Les organisations paysannes, ou de producteurs (OP), sont entendues ici comme des organisations d'agriculteurs familiaux, d'éleveurs, de pêcheurs artisanaux, de paysans sans terre ou d'indigènes qui sont



structurées, au-delà des communautés de base, à des échelles locale, nationale ou régionale. Elles revêtent des formes très variables selon les localisations et les périodes tant en ce qui concerne leur taille, les niveaux auxquels elles se structurent, les enjeux autour desquels elles se construisent, que les objectifs qu'elles se fixent et les modes d'action qu'elles adoptent.

Questions de terminologie

L'abréviation «OP» peut recouvrir différentes significations, évoquant des visions particulières du rôle de ces organisations mais aussi du modèle d'agriculture auquel on se réfère. Le terme «organisation de producteurs» souvent considéré comme le plus neutre, met toutefois l'accent sur la fonction de production. C'est pourquoi on utilise également «organisation de producteurs ruraux» (OPR) pour souligner leur insertion dans le monde rural, souvent source d'activités et de revenus plus diversifiés que la seule production agricole. Le terme «organisation paysanne» fait référence à la notion de paysan, de pays et souligne souvent la dimension de défense des intérêts des petits agriculteurs familiaux; les expressions «organisation de producteurs» ou «organisation paysanne» sont les traductions les plus fidèles de «*farmers' organisations*» et «*organizaciones campesinas*».

Le terme «organisation professionnelle agricole», directement inspiré de l'histoire agricole française, fait référence au métier d'agriculteur, à leur profession et évoque souvent la fonction de représentation des organisations notamment dans un contexte de cogestion ou de partenariat avec l'État.

Pour plus de facilité, nous utiliserons généralement dans cet ouvrage l'abréviation OP, en précisant si nécessaire de quelle catégorie d'organisation il est question.

Les OP expriment une volonté, affirmée ou émergente, des ruraux de résoudre des problèmes par l'action collective, et de relever des défis auxquels ils sont confrontés. Dans leur diversité, elles présentent des caractéristiques communes. Le tableau 1 résume les principaux critères qui permettent de distinguer ces catégories d'organisations qui coexistent en milieu rural.

- Elles sont fondées sur la libre adhésion. Leur fonctionnement se réclame de principes démocratiques et elles entretiennent des relations avec d'autres acteurs qui agissent dans leur environnement.
- Structures d'interface entre les sociétés locales et leur milieu, elles ont pour vocation d'améliorer les relations de leurs membres avec leur

environnement économique, institutionnel ou politique et de le rendre plus favorable à leurs initiatives.

– Les OP relèvent du secteur privé ainsi que le mettent en évidence les statuts qu’elles adoptent en fonction des réglementations en vigueur dans les différents pays. Ce sont des coopératives et groupements de producteurs ; des groupements d’intérêt économique ; des groupements d’intérêt rural ; des unions, fédérations et confédérations regroupant un nombre variable d’organisations de base, locales ou régionales ; des associations ; etc. Tantôt spécialisées dans un produit ou une fonction, tantôt ayant un large éventail d’activités, elles produisent des biens privés destinés à leurs membres. Cette activité peut se traduire par l’approvisionnement groupé pour les intrants et les équipements productifs individuels, la mise en marché collective des productions des adhérents, l’acquisition et la gestion d’équipements collectifs pour la production (par exemple l’irrigation), le stockage ou la transformation des produits, etc.

Tableau 1. Critères de différenciation des formes d’organisations qui coexistent en milieu rural.

Forme d’organisation	Organisation de producteurs	Organisation coutumière
Base d’adhésion	Libre et volontaire	Automatique : déterminée par l’appartenance sociale (classe d’âge, etc.)
Aire d’intervention	De locale à sous-régionale, voire internationale selon l’OP	Strictement locale
Rôle premier	Interface entre producteurs ruraux et environnement	Régulation sociale à l’échelon local entre groupes et individus
Statut	Droit privé : association ou coopérative	Variable : souvent pas de statut formel
Compétences et objectifs définis par	Les membres : volontaires	La tradition
Ressources	Cotisations des membres, produits d’activités propres, ressources issues de partenariat	Dons des « membres »
Représentants	Élus par les membres	Charges héréditaires, délégation de pouvoir ou autre



- Dans la très grande majorité des cas cependant, les OP produisent aussi ou contribuent à la production de biens publics à travers la mise en place d'appuis aux producteurs (information, conseil agricole ou rural, formation), le soutien qu'elles apportent à l'innovation technique, économique et organisationnelle au sein des unités de production familiales et des sociétés locales, et leur implication parfois importante dans la gestion des ressources naturelles. Certaines OP interviennent aussi dans le secteur social et s'efforcent d'améliorer les conditions d'existence des ruraux. Elles tentent alors de pallier les défaillances des pouvoirs publics (État central, collectivités territoriales décentralisées) dans la fourniture de biens et de services collectifs d'intérêt général comme l'éducation et la santé.
- À des rythmes et selon des modalités variables, les OP développent des actions dans le champ du politique, aux échelons local, régional, national, sous-régional et de plus en plus souvent international. Elles s'efforcent de peser sur les différents centres de décisions publiques

Organisation communautaire de base	Collectivité territoriale décentralisée	ONG d'appui
En général liée aux organisations coutumières	Pas d'adhésion volontaire : élection sur une base territoriale	Libre et volontaire
Locale	Locale à régionale	De locale à sous-régionale, voire internationale selon l'ONG
Interlocuteurs <i>ad hoc</i> d'opérateurs de développement : approches dites CDD (<i>community driven development</i>)	Production et gestion de biens publics : définition et mise en œuvre des politiques locales de développement ; administration du territoire	Opérateur de développement
variable	Droit public, régi par la loi : organe public décentralisé	Droit privé : association ou société de droit privé
Partenaires et membres de la communauté qui participent	La loi de décentralisation	Membres : volontaires
Contribution des habitants de la communauté et partenariat	Impôts et taxes parafiscales	Financement privé ou de la coopération internationale
Délégué : élection, nomination, etc. par les habitants de la communauté	Élus selon code électoral	Élus par les membres

et d'influer sur la définition des politiques publiques. Elles cherchent aussi à influencer sur les acteurs privés dans les filières. Pour cela, elles s'engagent dans des processus ouverts, pérennes et institutionnalisés, de concertation et de négociation avec les pouvoirs publics et des acteurs privés. Cela permet aux ruraux de participer (1) à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies de développement local (ou régional) en relation avec les collectivités territoriales décentralisées; (2) à la réorganisation de filières de produits; (3) à l'élaboration de politiques sectorielles (foncier, financement ou crédit, conseil agricole, etc.). Certaines OP se structurent en réseaux et cherchent ainsi à peser sur les orientations des politiques de développement agricole et rural à l'échelon national et régional (UEMOA, Mercosur) et sur les centres de décisions internationaux.

Ces caractéristiques communes à la très grande majorité des OP les distinguent d'autres formes d'organisations qui préexistaient dans les sociétés locales ou qui y ont été introduites plus ou moins récemment.

Structure de l'ouvrage

La première partie analyse pourquoi les partenaires ont besoin des OP en revenant sur les conditions de leur création (chapitre 1) puis en examinant les rôles qu'elles jouent (chapitre 2). Il en ressort que le renforcement des OP est nécessaire.

La deuxième partie traite des moyens de renforcer les OP en interne, dans les domaines qui sont de leur responsabilité exclusive, qu'il s'agisse de leur structure (chapitre 3), de la définition des orientations (chapitre 4), du fonctionnement (chapitre 5) ou du renforcement des capacités (chapitre 6).

Dans la troisième partie on s'intéresse au renforcement des OP dans les relations qu'elles établissent avec leur environnement, sur le plan technique (chapitre 7), ou quand elles s'impliquent dans la définition des politiques publiques (chapitre 8). La démarche de diagnostic des organisations contribue à faire des OP des partenaires plus « efficaces », cela fait l'objet du chapitre 9.

La diversité et la complémentarité des champs dans lesquels il est pertinent de renforcer les OP plaident en faveur d'actions coordonnées, c'est ce qui est analysé en conclusion.



Pourquoi appuyer les organisations de producteurs ?

Cette question générale peut paraître étrange. Pourtant, il n'est pas rare de constater qu'un représentant d'un ministère ou d'un bailleur de fonds estime que le renforcement des organisations de producteurs (OP) n'est pas une priorité. Renforcer les capacités des OP à gérer et mieux réaliser leurs activités, pourquoi pas ? Mais renforcer les OP pour qu'elles deviennent un acteur plus présent dans les processus politiques et la définition des choix de projets ou de programmes pour le secteur rural n'est pas toujours une démarche facilement acceptée par des acteurs qui ont toujours eu le premier rôle dans ce domaine.

Avant d'aborder les principes et méthodes de l'appui aux OP, cette première partie vise donc à répondre à trois questions préalables : que sont les OP ? À quoi servent-elles ? Pourquoi ont-elles besoin d'appui ?

Pour cela, après avoir décrit l'histoire et la diversité des organisations qui en a résulté (chapitre 1), on analysera les rôles joués par les OP, les résultats qu'elles ont obtenus et les défis auxquels elles sont confrontées, d'où il ressort que des organisations solides sont utiles voire nécessaires au développement rural (chapitre 2). Il ne s'agit pas d'en faire des organisations fétiches, qu'il faudrait renforcer à tout prix, mais plus simplement de prendre conscience que les processus de modernisation et de transition des agricultures ont toujours été accompagnés de la création et de l'essor de nombreuses OP qui y ont joué un rôle souvent central.

Ces deux chapitres sont fondés notamment sur les travaux préparatoires à un atelier qui a rassemblé des responsables d'OP de trois continents et plusieurs spécialistes reconnus de l'accompagnement des OP (Mercoiret *et al.*, 2007).



1. D'où viennent les organisations de producteurs ?

Pourquoi se poser cette question ? Parce que comprendre d'où l'on vient explique à la fois la diversité des rôles et des fonctions joués actuellement par les OP, et les formes multiples d'organisation qui coexistent. On conçoit bien que pour appuyer les OP – perspective dans laquelle se situe cet ouvrage –, il est essentiel de prendre en compte cette hétérogénéité.

Créées à l'initiative d'opérateurs de développement (projets ou administrations), de petits groupes de producteurs ou d'autres organisations de la société civile, les OP sont aujourd'hui des organisations souvent complexes, à l'histoire riche. Elles sont de plus en plus reliées entre elles dans des fédérations, réseaux et mouvements.

La diversité actuelle s'est construite progressivement en réponse à l'évolution du contexte socio-économique et politique des 30 dernières années. Pour conforter la structuration des organisations de producteurs tout en respectant l'identité et la dynamique propre de leurs organisations, il est utile de comprendre ces interactions.

Le contexte global et les grandes étapes de l'expansion des OP

Au début des années 1980, il existait dans quelques pays des mouvements d'organisations plus anciens, souvent coopératifs, qui étaient très liés aux politiques d'intervention de l'État qui pouvait exercer un contrôle étroit sur ces organisations. Au Sahel, des organisations sont nées dans les années 1970 pour faire face aux sécheresses et aux conditions d'existence difficiles en milieu rural. Mais dans l'ensemble, c'est au tournant des années 1980 que naît la grande majorité des OP qui existent aujourd'hui et dont nous allons parler dans cet ouvrage.

Depuis cette période en effet, le contexte économique et institutionnel de l'agriculture a connu de profonds changements : désengagement de l'État de l'appui à l'agriculture et privatisation des fonctions

économiques (approvisionnement et commercialisation notamment); ouverture des marchés; démocratisation de la vie publique et décentralisation administrative, etc. Les réformes entreprises ont transformé les conditions de production des agriculteurs et, en particulier, des exploitations familiales qui constituent la forme la plus répandue d'organisation de l'agriculture dans le monde. Les effets des réformes ont été particulièrement sensibles dans la plupart des pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Asie où se concentre la majorité de la population rurale mondiale.

Certains agriculteurs ont pu valoriser les opportunités offertes par ces évolutions et par l'ouverture des marchés. Tel n'est pas le cas des petits producteurs qui ont été confrontés à de nombreuses contraintes économiques (désorganisation de l'approvisionnement et de la commercialisation des produits, raréfaction et renchérissement du crédit, instabilité des prix, fortes concurrences pour l'approvisionnement des marchés à l'exportation et des marchés nationaux) auxquelles s'ajoutent bien souvent le manque d'infrastructures et un accès très limité aux services d'appui (information, formation, conseil).

Dans beaucoup de régions rurales du monde, les conditions de production se sont dégradées et les conditions de vie sont extrêmement difficiles. En témoignent notamment la forte prévalence de la pauvreté (selon le FIDA en 2010, plus de 70% des pauvres du monde étaient des ruraux), la précarité de la situation alimentaire mais aussi l'accroissement des processus migratoires, les transferts monétaires étant devenus indispensables à la survie de nombreuses familles.

C'est dans ce contexte que l'on observe, depuis 10 ou 15 ans, la naissance et la montée en puissance des OP, qui s'affirment, progressivement, en tant qu'acteurs à part entière du développement agricole et rural. Ce mouvement bénéficie d'une attention accrue et renouvelée de la part des acteurs institutionnels de la coopération pour le développement, même si cette attention s'accompagne parfois d'une attitude paternaliste voir manipulatrice.

Dans ce contexte général, les OP remplissent généralement trois rôles principaux, plus ou moins combinés, pour faire face aux difficultés que leurs membres rencontrent dans leurs activités d'agriculteurs.

– Fournir des services à leurs membres. Les OP permettent à leurs membres d'accéder à l'information, à la formation et aux innovations techniques (recherche, conseil agricole). Elles organisent aussi l'approvisionnement en intrants de leurs membres et la commercialisation de leurs produits. Les OP facilitent parfois l'accès au crédit. Elles



peuvent également contribuer à une meilleure gestion des ressources naturelles (eau, pâturages, forêts, etc.).

– Améliorer le pouvoir de marché des producteurs, c'est-à-dire les mettre en position plus favorable pour commercialiser ou acheter des produits. En s'engageant dans les OP, les producteurs renforcent leur pouvoir de négociation avec les autres acteurs économiques (fournisseurs, industriels, commerçants). Les OP peuvent contribuer de façon active à la définition et à la mise en œuvre des nouvelles formes de coordination au sein des filières agricoles ou d'élevage.

– Influencer sur les processus de prise de décision publique. Cette influence, exercée grâce aux OP, peut jouer aux échelons local, national, sous-régional, et international. Il s'agit pour les membres des OP de promouvoir des politiques agricoles et rurales ou des projets qui prennent en compte les spécificités des agricultures familiales ainsi que leur rôle central dans la réduction de la pauvreté et l'équilibre des sociétés.

Regardons maintenant de plus près la diversité des formes d'organisation des producteurs; c'est une étape indispensable pour déterminer les actions qui seront les plus pertinentes pour les renforcer.

La diversité des formes d'organisation des producteurs

Malgré des différences considérables entre les pays, deux tendances globales peuvent être dégagées : la multiplication des groupes locaux et le renforcement des dynamiques fédératives.

▮ La multiplication des groupements locaux

Le désengagement de l'État et la démocratisation, même relative, de la vie publique ont favorisé d'une part, l'émancipation d'organisations de base jusque-là sous la tutelle des pouvoirs publics et, d'autre part, la naissance ou la consolidation de groupes locaux très divers. En Afrique subsaharienne, des enquêtes mettent en évidence l'ampleur du phénomène : 65 % des villages enquêtés au Sénégal (de Janvry et Sadoulet, 2004) comptent au moins un groupement et c'est également le cas de la grande majorité des villages au Burkina Faso. Le taux moyen d'appartenance formelle des ménages ruraux à au moins un groupement est de 67 % au Sénégal et de 62 % au Burkina Faso. Bien

que fragmentaires, des données disponibles pour d'autres pays mettent en évidence une augmentation rapide du nombre des groupes locaux. Ainsi, au Bénin, dans le département du Zou et des Collines, entre 1987 et 2001, le nombre de groupements villageois est passé de 52 à 578; dans la même zone, les groupements féminins, inexistant à la fin des années 1980, étaient estimés à 250 en 2001 (Agoua *et al.*, 2000). Des évolutions similaires sont constatées dans la plupart des pays de l'Afrique subsaharienne (Cameroun, Ghana, Kenya, Tanzanie, Tchad) (Banque mondiale, 2006).

Dans la plupart des pays d'Amérique latine, les groupes locaux se comptent aussi par milliers. C'est le cas dans les pays andins où coexistent des coopératives et des groupes locaux aux statuts très divers. En Équateur, par exemple, on dénombrait, déjà en 1993, près de 3 000 organisations de base dont 640 associations de création récente (Santana, 1997), en 2003, la seule Fédération nationale des organisations paysannes, indigènes et noires (Confederación nacional de organizaciones campesinas, indígenas y negras, FENOCIN) revendiquait 1 300 organisations locales membres regroupant 200 000 familles réparties sur 18 provinces, etc. Les pays du cône sud-américain ont une forte tradition coopérative, liée, en partie, aux politiques de réforme agraire. Dans la plupart des pays, des coopératives coexistent avec des associations de producteurs; c'est par exemple le cas au Brésil, où l'*associativismo* est très vivant dans le Nordeste et dans le Sud du pays et se développe aussi en Amazonie, dans les Cerrados.

En Asie, on observe des situations contrastées selon les pays mais les évolutions semblent globalement convergentes. Les coopératives sont très nombreuses en Inde : 135 000 coopératives, 150 millions de coopérateurs pour un chiffre d'affaire estimé à 3,5 milliards de dollars US en 1998 (Draperi, 2003). Des réformes importantes touchent les coopératives chinoises dont certaines s'autonomisent et de nouvelles formes d'organisations locales voient le jour, les Farmers' Professional Associations (FPA) bien que de façon encore très minoritaire (Banque mondiale, 2006). Au Vietnam, les évolutions du cadre juridique des coopératives ont généré de profondes transformations dans leur fonctionnement et ont été accompagnées aussi de la création de nombreux groupes d'agriculteurs volontaires (Bergeret, 2003). Les groupes locaux sont très nombreux en Indonésie, qu'il s'agisse de certains Kelempok Tani¹ qui fonctionnent encore, de coopératives ou

¹ Il s'agit de groupements paysans mis en place à l'initiative du gouvernement indonésien pendant la période de l'Ordre Nouveau sous la présidence Soharato.